



Seine et Yvelines
Numérique

2021-CSSYN-102

Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 17 décembre
2021
AR n° 078-200062248-20211215-lmc1116280A-DE-1-1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Mise à Jour de la grille tarifaire NES

Le 15 décembre 2021, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le jeudi 9 décembre 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu la délibération 2021-CSSYN-84 en date du 18 mai 2021 relative à la mise à jour du BPU Numérique Educatif,

Vu le projet de bordereau unitaire des prix annexé à la présente délibération,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité syndical,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la mise à jour du catalogue de services sous forme de bordereau de prix « numérique pour l'éducation » tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président du Comité Syndical à signer le bordereau de prix unitaire.

AUTORISE Monsieur le Président du Comité Syndical, le cas échéant, à apporter des modifications non substantielles au bordereau de prix unitaire.

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'COQUARD'.

Bertrand COQUARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Mise à Jour de la grille tarifaire NES**

Président de séance : Monsieur Bertrand COQUARD

Présents : 14

Mme Cécile DUMOULIN, M. Benoit POUYET, M. Julien CHAMBON, M. Daniel COURTES, M. Denis LARGHERO, Mme Ghislaine HAUETER, M. Thomas LAM, Mme Anne HERY LE PALLEC, Mme Jean-Louis FLORES, Mme Sonia BRAU, M. Bruno CORADETTI, M. Dominique TURPIN, M. Bertrand COQUARD, Mme Nathalie LEANDRI.

Pouvoir : 3

M. Francois GARAY à Mme Nathalie LEANDRI, Mme Nathaly LEDERMAN à M. Daniel COURTES, M. Laurent RICHARD à Mme Anne HERY LE PALLEC.

Absent excusé : 1

M. Denis BOULANGER.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	23	12	17

Adopté à l'unanimité

Bordereau des prix unitaires EDUCATION (BPU)		
Objet		Prix unitaires €
Frais d'accès aux services Numérique pour l'Education	à payer uniquement à la première commande	100 €
Accompagnement dans le montage de projets numériques éducatifs - Junior	Taux Horaire	75 €
Accompagnement dans le montage de projets numériques éducatifs - Confirmé	Taux Horaire	95 €
Accompagnement dans le montage de projets numériques éducatifs - Senior	Taux Horaire	110 €
Intervention technicien pour mise en service	Taux Horaire	75 €
Intervention technicien pour support et sav	Taux Horaire	75 €
Location de tablettes reconditionnées pour 14 jours minimum - préparées - livrées	coût à la tablette/jour	14 jours
module de 4 tablettes	25 €	1 400 €
module de 8 tablettes	18 €	2 016 €
module de 16 tablettes	12 €	2 688 €
module de 32 tablettes	10 €	4 480 €
location d'une tablette par semaine supplémentaire	56 €	
Maintenance des équipements informatiques et numériques dans les écoles - Tarifs annuels de janvier à décembre (année civile) en cas de souscription en cours d'année civile, il sera appliqué un prorata temporis à ces tarifs annuels à compter du mois de souscription à l'offre		
Communes ou groupement de communes de moins de 2.000 habitants	1 journée par mois (recommandation: jusqu'à 2 écoles ou 15 classes)	4 250 €
	1 journée toutes les deux semaines (recommandation: jusqu'à 5 écoles ou 15 classes)	8 500 €
Communes ou groupement de communes entre 2.001 et 10.000 hab	(recommandation: jusqu'à 5 écoles ou 15 classes)	9 000 €
	1 journée par semaine (recommandation: jusqu'à 10 écoles ou 50 classes)	18 000 €
Communes ou groupement de communes entre 10.001 et 25.000 hab	(recommandation: jusqu'à 10 écoles ou 50 classes)	19 000 €
	2 journées par semaine (recommandation: jusqu'à 20 écoles ou 100 classes)	38 000 €
Communes ou groupement de communes de 25.001 hab et plus	(recommandation: jusqu'à 10 écoles ou 50 classes)	20 000 €
	2 journées par semaine (recommandation: jusqu'à 20 écoles ou 100 classes)	40 000 €
Maintenance des équipements informatiques et numériques dans les écoles - Tarifs journaliers pour prestation d'audit ou d'inventaire	Forfait jour	485 €